

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 18 février 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 18 février 2011 à 20h30 sous la présidence de M. Didier CAYLA, Maire.

Étaient présents : Mmes IZAC Thérèse, MEYNIEL Marie-Claude, LAFON Francine, ESPEYRAC Valérie, LE PONTOIS Corinne, DELPONT Anne-Marie, MM. PREJEANT Lucien, DEBLADIS Roland, FERRARY André, BARBIN Marcel, TARRISSE Jean-Claude

Absents : Melle BATAILLE Florence (pouvoir donné au Maire), M. LAFON Jean-Paul (pouvoir donné au Maire)

1- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

M. le Maire rappelle qu'une procédure de délégation de service public est en cours pour la gestion du camping municipal. Suite à l'appel à candidatures paru dans la presse, la Commission s'est réunie le jeudi 3 février pour étudier les dossiers des différents candidats. La Commission a reçu sept candidatures, après ouverture des plis et analyse des documents fournis par les candidats, cinq dossiers sont retenus et ces candidats seront invités à proposer une offre sur la base du cahier des charges suivants:

2- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC : APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES

M. Le Maire présente au Conseil Municipal le cahier des charges, défini en commission Tourisme, qui sera envoyé aux candidats retenus par la COP. Le Conseil Municipal après avoir apporté les modifications suivantes, valide le cahier des charges de la délégation de service public et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

Entretien : mentionner la taille des haies

Piscine : ouvrira en fonction de la disponibilité du maître nageur

Charges : comprendront l'eau de remplissage de la piscine et la mise à niveau

Tennis : restera accessible aux personnes extérieures au camping.

3- RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES DU RACCORDEMENT AU RESEAU D'EAU POTABLE DE MONTSALVY

M. Le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune de Saint-Hippolyte a décidé d'acheter l'eau destinée aux riverains de la rive droite du Goul à la commune de Montsalvy dans le Cantal, l'eau de la source du Castanier n'étant pas conforme aux normes sanitaires en vigueur. Un appel d'offre a été lancé pour effectuer les travaux de raccordement au réseau de Montsalvy. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 3 février pour l'ouverture des plis relative à cette affaire. 13 offres ont été reçues. Les travaux ont été estimés à 97344.00 euros HT.

Après analyse des offres par la cabinet Merlin et application des critères de notation définis dans le règlement de consultation, soit 60% sur le prix, 30% sur la valeur technique, et 10% sur le délai, l'entreprise Daudé est retenue.

4- VALIDATION DE LA CONVENTION D'ACHAT D'EAU A MONTSALVY

Toujours dans le cadre de cette affaire, M. le Maire présente au Conseil Municipal la convention d'achat d'eau à la commune de Montsalvy. Cette convention a une durée de trois ans, renouvelable une fois pour une période de deux ans. Le Conseil Municipal approuve cette convention et mandate M. le Maire pour signer toutes les pièces relatives à cette affaire.

5- RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA MAITRISE D'OEUVRE DE LA TRAVERSE DE ROUENS

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une consultation a été lancée pour la maîtrise d'œuvre de la traverse de Rouens. La Commission d'appel d'offres s'est réunie le 3 février pour l'ouverture des plis relative à cette affaire. Deux offres sont parvenues à la commission, et une candidature. Celle-ci étant incomplète et reçue hors délai, elle est rejetée.

Les candidats sont le cabinet Atelier Site Architecture d'Aurillac et l'Atelier des Paysages d'Olemps.

La commission d'appel d'offre propose au Conseil Municipal de demander aux candidats de préciser leur offre sur la même base afin de pouvoir les comparer. Un courrier leur sera fait dans ce sens.

6- COMPTE RENDU DE LA REUNION VOIRIE DU 8 FEVRIER

le Maire donne la parole à M. André Ferrary, président de la commission voirie, qui fait le compte rendu de la réunion ayant eu lieu le 8 février dernier avec M. Frayssinet, maître d'œuvre des travaux de voirie de la commune.

7- AVANT PROJET SOMMAIRE DU BATIMENT DES CHASSEURS

M. le Maire présente l'avant projet sommaire établi par Mme Bages Bureau, architecte à St Geniez d'Olt, du bâtiment destiné à accueillir les activités de l'Union des Chasseurs de St Hippolyte ainsi qu'une partie stockage pour les ateliers municipaux. Ce projet appelle quelques remarques de M. Debladis, notamment la porte du local de stockage qui doit faire au minimum 4m de haut, et la présence d'une fenêtre en façade au lieu de deux.

Un compte rendu sera fait à l'architecte afin de modifier ces points.

8-ADHESION DE LA COMMUNE A L'ASSOCIATION REGAIN

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la commune doit adhérer à l'association Regain, qui sera l'interface entre le gestionnaire des maisons d'accueil familial et les parties prenantes du projet dont la commune. Le Conseil Municipal doit donc nommer trois représentants qui seront membres du conseil d'administration de cette association.

Où cet exposé, le Conseil Municipal décide d'adhérer à l'association Regain et donne délégation à M. Cayla Didier, Mme Lafon Francine et Mme Le Pontois Corinne pour représenter la commune au conseil d'administration.

9 – DEMANDES DE SUBVENTION

M. le Maire présente au Conseil Municipal deux demandes de subvention des collèges de Saint-Amans des Côtes et d'Entraygues pour des voyages et des activités culturelles et sportives. Etant donné le nombre d'enfants de la commune de Saint-Hippolyte dans chacun de ces établissements, le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention de 100 euros au collège de Saint-Amans et de 900 euros au collège d'Entraygues.